

■ AAA fondation pour l'accès à l'allocation d'actifs, à Nyon, CH-550-0111240-7 (FOSC du 05.05.2004, p. 14). Statuts modifiés le 10 juin 2005 (décision de l'Office fédéral des assurances sociales). Le conseil se compose désormais de 7 membres.
Journal no 10559 du 30.09.2005
(03047532 / CH-550.0.111.240-7)